croix-rouge française

Termes des reference

Evaluation Mi-Parcours

Programme 3 Océans / Ready Together

“Réduire l’impact des catastrophes naturelles, des crises sanitaires et des effets du changement climatique sur les populations des trois bassins océaniques”

Période prévue pour la mission:

Octobre – Décembre 2021

1. GÉNÉRALITÉS

Projet/Service	Evaluation Mi-Parcours Programme 3 Océans / Ready Together
Objet de la mission	Cette évaluation aura pour objet de dresser un bilan critique de la mise en œuvre du programme 3 océans / Ready Together : réalisation des prévisions, analyse des résultats, effets et impacts à court et à moyen termes. Elle devra analyser les défis et les réussites du projet afin de permettre l'identification des leçons apprises et la capitalisation des acquis tout en proposant des recommandations pour la poursuite du programme. L'évaluation devra à la fois prendre en considération des spécificités de chaque zone d' intervention du projet (Caraïbes, océan Indien et océan Pacifique sud) et apprécier les synergies à faire émerger de ces expériences
Lieu de la mission	Zone sud ouest de l'Océan Indien L'arc Antillais Îles du Pacifique Sud
Responsable de la mission	**Thuy-Binh Nguyen** **Mikaël Pozzoni**
Date de début souhaitée	Octobre 2021
Date de fin souhaitée	À définir
Date de remise des livrables	
Durée de la mission	Estimée à 90 jours de travail (mission + rédaction : à définir selon le nombre de pays visité)

2. CONTEXTE DE LA MISSION (CADRE ET JUSTIFICATION)

Contexte

Les Petits États insulaires en développement, qui représentent 29 % des États membres de l'ONU, sont les plus vulnérables face aux catastrophes naturelles et aux effets des changements climatiques. Signataires de la Déclaration de Samoa (2014) qui inclut également des territoires ultramarins, ils se sont unis pour porter une voix commune sur la scène internationale afin d'attirer l'attention à l'échelle internationale sur le fait que les catastrophes naturelles constituent l'un des principaux facteurs de déstabilisation des communautés dans les trois bassins du sud-ouest de l'océan Indien, de la Caraïbe et du Pacifique Sud.

Face à l'accroissement des risques de catastrophes d'origine naturelles, lié à l'augmentation d'actifs humains et économiques sur des zones à risques, mais également aux effets induits du changement climatique, la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) constitue l'un des

enjeux majeurs du Développement pour les années à venir. La RRC s'inscrit donc à la croisée de plusieurs des chantiers stratégiques de l'AFD : pouvant contribuer à l'adaptation au changement climatique, c'est un outil indispensable pour agir sur les vulnérabilités et construire des sociétés résilientes. C'est aussi un levier pour réduire les inégalités sociales et territoriales.

Au regard de l'impact du changement climatique, les aléas deviennent de plus en plus fréquents et violents. La dégradation de l'environnement, le changement climatique et les catastrophes font peser une menace sur les économies, les moyens d'existence et les cultures des trois zones visés par ce programme, ont une incidence sur un large éventail de secteurs tels que les ressources naturelles, l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé publique et les infrastructures.

Au cours des dix dernières années, plus de dix millions de personnes ont été affectées par des catastrophes naturelles dans la zone du Sud-ouest de **l'Océan Indien**. Le manque de préparation des populations augmente sans cesse le nombre de personnes affectées par les catastrophes naturelles. Ces aléas de forte intensité compromettent l'accès à la santé, à l'éducation et à la sécurité alimentaire dans la majorité des pays de la région, qui sont confrontés à des problèmes structurels de développement (faible développement des infrastructures et des services publics, marchés enclavés…) et à des enjeux stratégiques communs liés à l'insularité.

La Caraïbe comportant les Grandes Antilles, les Petites Antilles et le Plateau des Guyanes est une de celles les plus exposées aux risques naturels et sanitaires. Ces derniers, nombreux et de nature diverse, sont exacerbés par différents facteurs de vulnérabilité des populations : caractère insulaire de la plupart des territoires, coût de la vie et niveau de pauvreté élevés, flux migratoires complexes, densification urbaine rapide. Ces risques sont accrus aussi par un processus de changement climatique qui influe sur la fréquence, l'intensité et l'imprévisibilité des aléas, fragilisant les capacités de résilience locale et les processus de développement, et imposant un effort et un rythme d'adaptation soutenus des populations et des institutions caribéennes.

Dans un environnement opérationnel complexe en raison d'un contexte géographique en archipel et de capacités institutionnelles très hétérogènes, différentes faiblesses affectent l'efficacité de réponse aux crises et catastrophes dans la Caraïbe : une planification de la réponse peu structurée, des schémas de coordination diversement inclusifs, des niveaux de capacités opérationnelles et logistiques des acteurs d'urgence fragiles, des niveaux de pré-positionnement de biens humanitaires insuffisants, des moyens de projection non organisés, des équipes de réponses en nombre insuffisant, notamment sur des technicités essentielles.

Situées dans une zone surexposée à des risques multiples – cyclones, inondations, éruptions volcaniques, tremblements de terres et tsunamis - les îles de **l'Océan Pacifique Sud** sont particulièrement vulnérables en raison de leur taille et la fragmentation géographique. Dans cet océan se trouvent en effet 4 pays parmi les 10 plus à risque au monde (le Vanuatu, les îles Salomon, les îles Tonga et la Papouasie-Nouvelle-Guinée). Le changement climatique, les catastrophes naturelles, les maladies non transmissibles, l'égalité entre les sexes et l'emploi des jeunes sont donc autant de problématiques transversales communes à la région, auxquelles viennent se superposer des priorités nationales souvent urgentes. La connexion entre les îles étant difficile et coûteuse, certaines sont particulièrement isolées causant alors des problèmes structurels de développement. Dans cette région, les pertes moyennes annuelles suite aux catastrophes naturelles montent à 284 millions de dollars. Les ressources disponibles pour faire face aux catastrophes, sont dans cette région dirigées vers l'aide humanitaire et la reconstruction plutôt que vers la prévention.

Aperçu du programme 3 Océans

Le programme 3 Océans vise à renforcer les capacités opérationnelles humanitaires de 13 Sociétés nationales de la Croix-Rouge (Haïti, Antigua & Barbuda, Dominique, Sainte-Lucie, Saint Vincent & Les Grenadines, le Mozambique, la Tanzanie, les Comores, Madagascar, les

Seychelles, la République de Maurice, le Vanuatu, les îles Salomon et les territoires français de La Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion, Mayotte, Wallis-et-Futuna et la Nouvelle Calédonie) en termes de stockage adéquat, de processus de gestion et de déploiement des stocks, de reconstitution, contrôle de la qualité, coordination, etc. pour mieux répondre aux catastrophes et aux besoins urgents des personnes touchées.

En outre, le renforcement des capacités logistiques et opérationnelles nationales est intégré aux niveaux régionaux (océans Indien, Pacifique et Caraïbes) afin de faciliter un soutien mutuel efficace entre les territoires voisins en cas de catastrophes et d'améliorer également l'ensemble des mécanismes de réponse régionaux. Le dispositif veille à s'inscrire au sein des politiques nationales et régionales de gestion des catastrophes et à renforcer leur capacité. Il cherche également par son action de plaidoyer à améliorer les dispositifs de préparation et de réponse aux catastrophes.

Enfin, le projet vise à renforcer la résilience des populations des 3 bassins océaniques face aux catastrophes liées aux aléas naturels et sanitaires ainsi qu'aux conséquences du changement climatique par la mise en œuvre d'actions de prévention et de sensibilisation des communautés vulnérables et des actions d'accompagnement des petites et moyennes entreprises face aux aléas climatiques. Ce travail s'appuie notamment sur l'amélioration de la compréhension des phénomènes induits par le changement climatique et/ou les comportements/moyens pour se préparer et faire face à une catastrophe.

En résumé le programme 3 Océans se déploie autour des volets suivants:

1. Intégrer la gestion des risques de catastrophes naturelles et sanitaires dans les stratégies et dans les opérations des acteurs clés.
2. Mieux se préparer à répondre aux catastrophes naturelles et sanitaires.
3. Adapter l'approche de gestion de risques de catastrophes à base communautaire et en milieu scolaire au contexte des petits États insulaires pour identifier les meilleures pratiques et améliorer le plaidoyer.
4. Développer, consolider capitaliser et partager des approches/des outils innovants pour renforcer les capacités des acteurs.

Ce Programme est déployé par une entité spécifique de la CRF pour chacune des 3 zones.

- ➢ Zone Océan Indien: la PIROI (Plateforme d'intervention régionale de l'Océan Indien): basée à La Réunion, couvrant l'archipel des Comores, Madagascar, les Îles créoles (la Réunion/Maurice/Seychelles)
- ➢ Zone Caraïbes: PIRAC (Plateforme d'intervention Régionale en Amériques et aux Caraïbes): basée à la Guadeloupe, couvrant les petites Antilles et le plateau des Guyanes (Guyana, Suriname, Guyane)
- ➢ Zone Pacifique Sud: Plateforme d'intervention Pacifique Sud (représentée par la délégation territoriale de Nouvelle Calédonie de la Croix Rouge française), couvrant la Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, les Îles Salomon et les îles Vanuatu.

Les plateformes d'intervention décentralisées régionales (PIR) ont le rôle d'améliorer la préparation des populations à la survenue des catastrophes et permettent une meilleure réactivité et une plus grande flexibilité des activités de réponse à l'urgence car elles sont intégrées dans leur environnement régional (chaque PIR intervient dans la zone géographique qui l'entoure).

Parmi leurs actions, on compte les campagnes de sensibilisation et de communication sur la thématique de la gestion des risques de catastrophes (GRC), le plaidoyer, la coordination multi-acteurs, le renforcement de capacités en GRC des acteurs, le prépositionnement de matériel et de kits d'urgence, le déploiement des équipes, les formations autour du cycle de gestion des catastrophes, la sensibilisation à la GRC dans les écoles, le renforcement de la résilience des PME face aux catastrophes, la recherche innovation notamment sur les actions basées sur les prévisions.

Le programme a démarré le 1er janvier 2019 et se terminera le 31 décembre 2024. Composé de 2 phases, il est financé par l'Agence Française de Développement et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Le projet READY Together, financé par le FEDER, mis en œuvre par la PIRAC dans la zone Caraïbes fait partie intégrante du projet 3 Océans. Il s'inscrit dans l'axe prioritaire 3 « Renforcer la capacité de réponse aux risques naturels » du programme INTERREG Caraïbes et l'objectif stratégique 5 « Accroître la capacité de réponse ».

3. OBJECTIFS, MÉTHODOLOGIE, RÉSULTATS ET ACTIVITÉS

3.1. Objectifs de la mission

3.1.1. Objectif général

Cette évaluation aura pour objet de dresser un bilan critique de la mise en œuvre du programme 3 océans / READY Together : réalisation des prévisions, analyse des résultats, effets et impacts à court et à moyen termes. Elle devra analyser les défis et les réussites du projet afin de permettre l'identification des leçons apprises et la capitalisation des acquis tout en proposant des recommandations pour la poursuite du programme. L'évaluation devra à la fois prendre en considération les spécificités de chaque zone d'intervention du projet (Caraïbes, océan Indien et océan Pacifique sud) et apprécier les synergies à faire émerger de ces expériences.

3.1.2. Objectifs spécifiques

1. **Analyser les effets du programme 3 océans au travers des 6 critères de référence de l'OCDE** : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et viabilité, ainsi que proposer des recommandations pour des éventuels changements ou redressements pour mieux les atteindre;
2. **Évaluer les synergies du programme** actuelles, dans le but d'établir une base d'apprentissages commune incluant des recommandations pour améliorer ces synergies en cours de route;
3. **Évaluer les différents aspects transversaux du programme:** l'intégration des considérations sur le genre et sur le changement climatique dans les activités et les approches du projet;
4. **Identifier des possibles nouvelles pistes** opérationnelles et stratégiques à développer sur les différentes zones pour une potentielle prochaine phase d'exécution.

3.2. Méthodologie

L'analyse reposera sur la collecte d'informations et l'observation dans les trois zones:

- Zone Océan Indien : la PIROI (Plateforme d'intervention régionale de l'Océan Indien)
- Zone Caraïbes : PIRAC (Plateforme d'intervention régionale Amériques & Caraïbes)
- Zone Pacifique Sud : Plateforme d'intervention Pacifique Sud (représentée par la délégation territoriale de Nouvelle Calédonie de la Croix Rouge française)

à travers les éléments méthodologiques suivants:

- ➢ Revue de documents et la littérature du programme
- ➢ Visite de terrain et entretiens au niveau de chaque Plateforme d'Intervention Régionale
- ➢ Visite et entretiens avec une ou deux Sociétés nationales dans chaque zone géographique
- ➢ Entretiens avec des interlocuteurs clés (*KII*), avec des représentants de la communauté, des représentants des partenaires, d'autres parties prenantes, des institutions.
- ➢ Groupes de discussion - séparés par sexe et mélangés - avec des membres de la communauté et d'autres groupes pertinents (par exemple, les groupes scolaires ou les groupes de PME) en fonction des possibilités de déplacement sur le terrain à déterminer avec la situation sanitaire
- ➢ Analyse croisée entre les trois zones

3.3. Résultats attendus et livrables

Les livrables à produire :

- Une méthodologie détaillée (à présenter avec l'offre, et à valider avec la CRF)
- Un chronogramme à présenter (à présenter avec l'offre, et à valider avec la CRF)
- Un Rapport Narratif Draft et un rapport narratif draft sur la partie Ready Together (PIRAC)
- Un Rapport Narratif Final et un rapport narratif final sur la partie Ready Together (PIRAC)
- Une synthèse de 4 pages maximum et une synthèse des recommandations pour le projet Ready Together en anglais et français
- Restitutions par zone avec présentation Powerpoint des résultats d'analyse sur les quatre objectifs
- 1 réunion de restitution en présentiel au siège

***L'étude devra apporter des éléments de réponses aux questions suivantes** :*

<u>Les progrès accomplis dans l'exécution</u>

1. **Pertinence et impact** -
   - Dans quelle mesure les impacts de l'action correspondent-ils aux attentes des bénéficiaires et aux besoins des territoires? Quelle est la valeur ajoutée du projet après 3 ans d'activité? Quels changements le programme a-t-il apporté ? Il y a t il des ajustements à faire? Quels impacts imprévus (positifs et négatifs) le programme a-t-il produit? Les impacts du programme ont-ils des chances d'être durables ?
2. **Cohérence**
   - Dans quelle mesure le ciblage et la définition des activités sont alignés avec les stratégies des partenaires du projet ? Le projet a-t-il réussi à créer des synergies avec les partenaires ?
   - Dans quelle mesure le ciblage et la définition des activités sont alignés avec les autres projets et le programme global des PIR et de la CRF ?
3. **Efficacité et atteinte des Objectifs** -
   - Dans quelle mesure les activités avancent selon le planning prévu et contribuent-elles à la réalisation des indicateurs, des résultats et objectifs? Quels défis ont été identifiés? Quels sont les succès obtenus et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des 4 résultats?
4. **Efficience**

- En quoi les ressources/moyens (fonds, expertise, temps, etc…) utilisés ont-ils été transformés en résultats ? Dans quelle mesure le mode de gestion du programme (gestion régionale et à distance) était-il adapté aux objectifs et aux activités ?
- Dans quelle mesure les risques survenus au cours de la mise en œuvre du projet - catastrophes, réponses d'urgence, épidémies, en particulier la COVID-19, contraintes logistiques, mobilisation des partenaires - ont-ils impacté les performances du projet ? Quelles sont les leçons apprises pour la phase de rédaction de la proposition de projet et la phase de mise en œuvre du projet ?

5. Viabilité

- Dans quelle mesure les partenaires du projet ont-ils été impliqués et se sont appropriés les initiatives du projet ?
- Quelles sont les chances que les résultats actuels et attendus soient durables après la fin du projet ?

6. Coordination -

- Dans quelle mesure l'action est coordonnée à différents niveaux (pays, région, global)? Dans quelle mesure les mécanismes de coordination interne mis en place dans chaque région/Océan PIRAC/PIROI/DTNC en interne et entre eux sont-ils efficaces? Dans quelle mesure les bonnes pratiques sont-elles capitalisées entre les PIR ?
- Dans quelle mesure le programme se coordonne avec les institutions et acteurs locaux de la gestion des risques de catastrophes? Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et communication globaux du programme fonctionnent et favorisent une dynamique globale?

<u>Les éléments de synergies</u>

7. Capacité de réponse régionale et locale -

- Dans quelle mesure le programme contribue à la localisation de l'aide humanitaire, et à créer des meilleures capacités locales de prévention, gestion et réponse aux catastrophes au niveau communautaire, local, national, régional?
- Au niveau Régional, dans quelle mesure le programme contribue à faire croître le rayonnement, la portée et l'efficacité des différentes plateformes régionales de réponse aux catastrophes (PIRs et DTNC)?

Une attention particulière sera portée sur 2 activités majeures de la PIROI et de la PIRAC et leur stratégie de mise en œuvre:

- PIROI: Le développement du PIROI CENTER, centre régional d'expertise, de formation et d'innovation
- PIRAC: Mise en place d'un entrepôt régional, hub logistique régional pour les territoires des Petites Antilles et le reste de la région de Caraïbes

8. Mise en réseau des acteurs de la GRC

- Dans quelle mesure le programme est-il efficace dans la mise en réseau des acteurs qui interviennent dans la GRC à différents niveaux sur chacune des zones (acteurs au niveau niveau communautaire, Sociétés Nationales, institutions locales, niveau régional, niveau global).
- Dans quelle mesure la coordination des acteurs qui interviennent dans la GRC à différents niveaux sur chacune des zones a pu s'améliorer grâce au programme?
- Dans quelle mesure le programme contribue au travail de gouvernance de la GRC des acteurs institutionnels locaux ainsi que au travail du FICR sur l'accompagnement vers des

réglementations nationales des opérations de préparation et réponse aux catastrophes (IDRL)?

9. Communication et Visibilité

- Dans quelle mesure la communication interne et externe du programme a été efficace? Quelle contribution a eu la communication dans les activités de sensibilisation?
- Quel rôle de la visibilité au niveau national et régional ? Dans quelle mesure le projet a permis de renforcer les capacités de communication des plateformes régionales?

Les éléments transversaux

- Dans quelle mesure le programme aura-t-il intégré une approche de genre ?
- Dans quelle mesure le changement climatique aura-t-il été pris en compte dans le projet ?

4. ORGANISATION DE LA MISSION

Le/La consultant/te aura pour interlocuteurs essentiellement le coordinateur du programme 3 Océans et les chargés de programmes dans les différents pays. Il s'appuiera sur place sur les équipes programmes. Le ou la consultant.e devra respecter les directives sécurité et sanitaires de la CRf pendant sa mission et s'appuyer sur les équipes logistique et administration pour la gestion de la sécurité et des missions.

Pour faciliter sa mission, il sera mis à sa disposition les moyens suivants :

- ✓ Listes de contacts des Plateformes d'Intervention Régionale, ainsi que des différents acteurs et partenaires à consulter pour l'étude
- ✓ Documentation sur les Plateformes d'Intervention Régionale, les programmes et les opérations d'urgence réalisées et en cours

5. TRAITEMENT DES OFFRES

Critères d'évaluation des offres

- La compréhension et l'interprétation des termes de références
- La méthodologie proposée au regard des objectifs à atteindre
- L'expérience du consultant
- La connaissance des zones
- La connaissance du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge
- L'expertise technique sectorielle du/de la consultant.e et de son expérience/connaissance en GRC
- La cohérence et pertinence de l'offre financière

Clauses administratives

- Le soumissionnaire doit apporter la preuve au moment de la soumission de la régularité de son activité économique (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant – en fonction du pays de référence où est établi le soumissionnaire).
- Le prestataire doit seul fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : billets d'avion, ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle.

- Il peut déléguer une partie de la mission, au sein de ses équipes, au collaborateur de son choix, mais il demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salariés. Le prestataire doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultants envoyés en mission.

Expression d'intérêt

- Le/la consultant.e doit soumettre une offre technique et financière pour sa prestation
- L'offre technique doit inclure : le CV et/ou Portfolio, la méthodologie proposée ainsi qu'un chronogramme indicatif et le budget ;
- Le prix indiqué de la prestation doit porter la mention 'ferme, global, forfaitaire et définitif'
- L'offre doit être adressée à : mikael.pozzoni@croix-rouge.fr, thuy-binh.nguyen@croix-rouge.fr,camille.charrier@croix-rouge.fr, maelle.marble@croix-rouge.fr, vincent.lepley@croix-rouge.fr
- Date limite de soumission des offres: 31/10/21